



## DÉCROCHAGE SCOLAIRE : MESURER UN PROCESSUS

Le décrochage scolaire est un processus complexe qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

En région Pays de la Loire, bien que cet éloignement existe, il semble que la situation soit moins défavorable comparé au niveau national. La mobilisation des établissements de l'académie sur la prévention du décrochage scolaire mais aussi la mise en œuvre du droit au retour en formation et la création de structures de retour en formation comme les Lycées de la Nouvelle Chance y concourent probablement.

De manière générale, la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics sur ce sujet est forte, que ce soit dans le cadre du projet académique 2013-2017 (Cf. ambition « Ne laisser personne au bord du chemin ») ou du futur plan sur le décrochage porté par le Conseil Régional, compétent en ce domaine depuis la loi du 5 mars 2014.

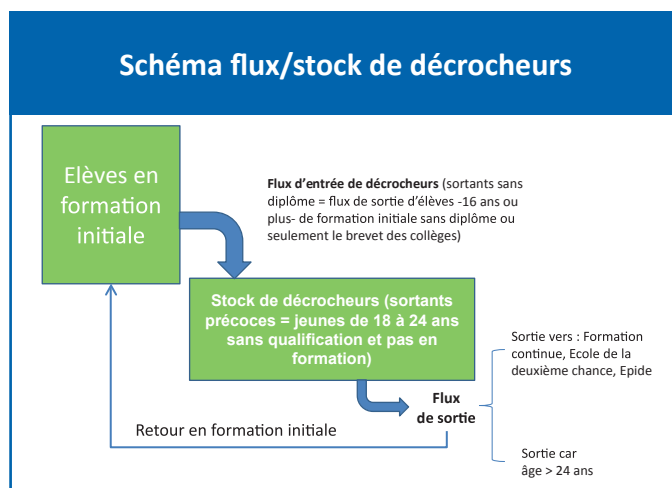
Il n'en reste pas moins que la notion de décrochage scolaire reste délicate à appréhender lorsqu'il s'agit de la mesurer et d'élaborer des indicateurs pour piloter et évaluer les actions mises en place. Le travail réalisé ici vise à mieux comprendre la mesure de ce processus et évaluer les pistes d'amélioration possibles pour aider au pilotage sur ce sujet.

### DECROCHAGE SCOLAIRE, DE QUOI PARLE T'ON ?

Il existe aujourd'hui de nombreuses définitions et concepts, souvent complémentaires, autour de ce que l'on nomme décrochage. On parle ainsi d'élève sortant sans diplôme du système scolaire, de sortie précoce de formation initiale, d'élève décrocheur, de jeune sans qualification...

Au sens législatif, la loi française (décret n°2010-1781 du 31/12/10) fixe le niveau de qualification minimum que tout élève ou apprenti doit atteindre soit le baccalauréat général, soit un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications. Tout jeune qui quitte un système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi est donc décrocheur.

Au sens statistique, approcher le décrochage est assez complexe. Il est ainsi nécessaire au préalable de comprendre les notions de variables de flux et de stock. Une variable de flux est une variable que l'on mesure entre deux périodes de temps. Une variable de stock est une quantité mesurée à un instant t. C'est sur ces deux notions statistiques que sont construites les mesures d'estimation du nombre de décrocheurs.



Source : Carif-Oref Pays de la Loire

La première mesure correspond aux « sortants sans diplômes », c'est-à-dire aux sortants de formation initiale sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges, sortant du système éducatif à partir de 16 ans (fin de la scolarité obligatoire). Il s'agit d'une approche en flux qui permet de quantifier le nombre de jeunes avec un faible niveau d'études au moment clé où ceux-ci terminent leur formation initiale et entrent sur le marché du travail.

La seconde approche correspond aux « sortants précoces », c'est-à-dire aux jeunes sans qualification de 18 à 24 ans et qui ne sont pas en formation, quel que soit le type de formation. Il s'agit là d'une approche par les

stocks qui permet de quantifier le nombre de jeunes avec un faible niveau d'étude ou de qualification dans une classe d'âge donnée.

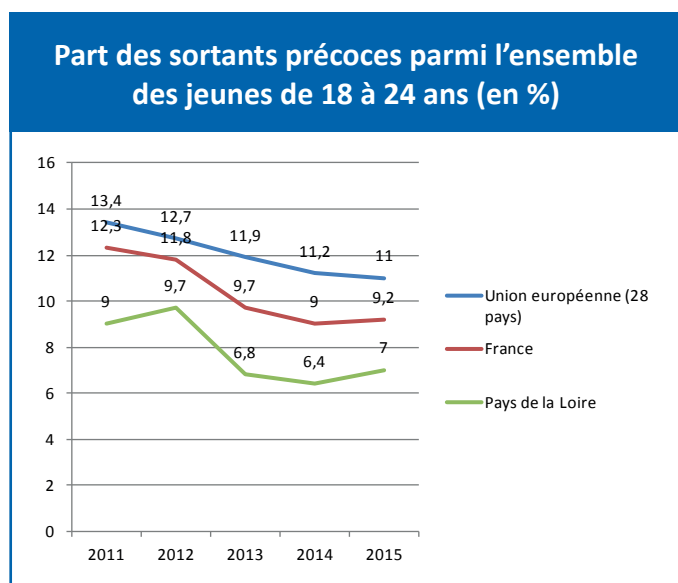
Du point de vue de leur mesure, ces deux indicateurs sont cohérents bien qu'ils diffèrent à la fois dans leur mode de calcul et dans ce qu'ils cherchent à mesurer. Selon le moment du repérage par l'institution (rentrée scolaire, en cours d'année ou à la fin de l'année) et dans le parcours de l'individu, l'appréciation statistique de l'ampleur du décrochage peut donc diverger.

### UN PROCESSUS EN TROIS ETAPES

Le décrochage est un processus et les actions menées pour lutter contre celui-ci se distinguent en fonction du moment où elles interviennent : phase de prévention, phase d'intervention, phase de remédiation. A chacune de ces étapes correspond un certain nombre d'acteurs, de mesures et donc potentiellement d'indicateurs à suivre et/ou à construire.

### DE QUELLES DONNEES ET INDICATEURS DISPOSE T'ON AUJOURD'HUI ?

Bien que complexe, le décrochage peut être mesuré à travers deux indicateurs, chacun apportant un regard bien particulier sur le sujet. Le premier indicateur, correspondant au stock de sortants précoces, permet ainsi d'estimer qu'en 2015, 9,2% des personnes âgées de 18 à 24 ans en France métropolitaine et DOM (8,9% hors DOM) ont comme plus haut niveau de formation le brevet des collèges et ne sont plus en formation. En Pays de la Loire, ce taux s'élève à 7% en 2015.



Source : Eurostat

Le second indicateur, correspondant au flux de décrocheurs, permet quant à lui d'estimer que parmi les 761 000 jeunes sortis du système éducatif en moyenne sur les années 2012, 2013 et 2014 en France métropolitaine, 14 % soit 106 000 n'ont pas obtenu de diplôme de fin d'enseignement secondaire du second cycle (hors Brevet des collèges) (source : enquête emploi INSEE). Au niveau régional, le flux de décrocheurs peut être estimé

à environ 8 000 jeunes chaque année (source : estimation Carif-Oref à partir des données du système interministériel d'échange d'informations SIEI).

### QUELLES PISTES POUR DEMAIN ?

La complexité du phénomène de décrochage, le fait qu'il soit à la fois un processus et un aboutissement et son caractère évolutif dans le temps de par l'évolution de la situation du jeune, tendent à démontrer que se concentrer sur la seule « addition » du nombre de décrocheurs ne semble pas être la piste à suivre.

Au niveau de la prévention, si les jeunes concernés par le décrochage scolaire sont relativement hétérogènes, il est néanmoins possible de repérer les populations à risques sur les territoires, qui sont des constructions sociales et non des constructions naturelles. En ce sens, les indicateurs proposés dans les cartographies du Cereq constituent une base de qualité sur laquelle il est intéressant de s'appuyer voire de la faire évoluer.

S'il s'avère difficile de construire des indicateurs sur les établissements les plus à risques, une approche par formation et spécialité de formation au niveau régional et territorial permettrait d'identifier des formations plus sensibles que d'autres.

En matière de remédiation, les indicateurs sont plus délicats à suivre et/ou à construire. D'une part, il peut exister au sein d'un même réseau des modalités de fonctionnement différentes ainsi qu'un contenu d'offres parfois hétérogène. D'autre part, les maillages territoriaux peuvent également diverger entre les différents acteurs d'où une coordination délicate.

Au final, il apparaît que pour pallier aux difficultés liées au comptage, il semble nécessaire de travailler à une plus grande coopération entre les acteurs, certes déjà avancée mais qui reste à développer. Cette piste d'évolution pourrait notamment permettre de modifier le constat actuel sur les données statistiques disponibles qui permettent d'analyser chacun des dispositifs pris isolément, mais non d'en comparer l'efficacité pour des publics analogues, ni d'en apprécier la pertinence d'ensemble.

Chacun des indicateurs ci-dessus est globalement pertinent sur le champ qu'il observe, et en fonction du moment où le décrocheur est observé. La valeur absolue de ces indicateurs ne doit pas être comparée, notamment en raison de la période dite « de latence » que connaît le décrocheur et qui peut durer plusieurs mois à plusieurs années, mais c'est l'évolution de chacun de ces indicateurs qu'il est important de regarder.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Etude complète « Décrochage scolaire : mesurer un processus » - Carif-Oref des Pays de la Loire - Janvier 2017

